

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

**CST DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS DE
MOINS DE 50 AGENTS**

AVEC LA CGT, DONNONS DE LA FORCE À VOTRE VOIX !

LE CST : VOTRE INSTANCE, VOTRE VOIX

Le Comité Social Territorial (CST) est l'instance où se discutent les sujets qui impactent directement votre quotidien professionnel :

- Organisation des services
- Conditions de travail
- Temps de travail
- Santé, sécurité et prévention
- Télétravail
- Formation professionnelle
- Égalité professionnelle
- Évolution des effectifs et des missions.

Pour les agents des collectivités de moins de 50 agents affiliées au CGG31, le vote CGT est un choix utile pour être défendu par une organisation syndicale **indépendante**, combative et proche du terrain.

LA CGT : UN SYNDICAT QUI AGIT

Chaque jour, la CGT accompagne les agents confrontés à :

- Des charges de travail excessives
- Le manque d'effectifs
- La dégradation des conditions de travail
- Les inégalités de traitement
- Les difficultés de carrière
- Les atteintes aux droits des agents.

Nous refusons que les restrictions budgétaires se traduisent par moins de service public et davantage de pression sur les personnels.

LE SERVICE PUBLIC A BESOIN DE VOUS

Chaque jour, les agents territoriaux assurent ces missions indispensables : accueil du public, écoles, crèches, entretien des espaces publics, action sociale, culture, sport, administration, technique...



**Sans les agents,
pas de service public.**

**Sans représentants
combatifs, pas de
véritable défense
des agents.**

NOS ENGAGEMENTS



DÉFENDRE VOS DROITS

Face aux décisions qui fragilisent les agents, la CGT intervient à vos côtés.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Parce que la santé au travail n'est pas une variable d'ajustement.



EXIGER DES MOYENS POUR LES SERVICES PUBLICS

Des effectifs suffisants pour répondre aux besoins des usagers.



COMBATTRE LA PRÉCARITÉ

Pour des emplois stables et un statut protecteur.



DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT

Pour des rémunérations à la hauteur de l'engagement des agents territoriaux.



FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Aucun agent ne doit être ignoré ou laissé seul face à son employeur.



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

VOTEZ CGT

- ✓ Pour être respectés
- ✓ Pour être entendu
- ✓ Pour défendre le service public
- ✓ Pour améliorer vos conditions de travail



AVEC LA CGT, NE SUBISSEZ PAS : AGISSEZ !

Votre voix compte. Votre vote aussi.



CGT Fonction Publique Territoriale - Haute-Garonne

Téléphone : 06 46 75 92 68

• Courriel : csd31.cgt@gmail.com